



Chouette, l'Agence régionale de la biodiversité est créée !

Mieux connaître, préserver et restaurer la biodiversité de notre région

L'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire (ARB), créée le 1er janvier 2019, dévoile ses missions, ses travaux et ses membres sur son site internet en ligne au 31 janvier.

Basé à Orléans, cet établissement public de coopération environnementale rassemble une communauté d'acteurs unis pour la reconquête de la biodiversité de notre région. L'Agence vise à faire émerger des initiatives locales concertées, cohérentes et durables. Elle tend également à mettre la biodiversité au cœur de la société et à mobiliser le plus grand nombre. Le premier conseil d'administration s'est réuni le 11 janvier, marquant le déploiement de l'ARB Centre-Val de Loire et la mise en place de sa gouvernance.

Une dynamique partenariale en faveur de la biodiversité

La biodiversité nous est indispensable. Présente partout elle nous rend des services irremplaçables. L'avenir de la vie sur Terre et des sociétés humaines dépend du bon état des milieux naturels et des espèces.

Face à ces enjeux, la loi biodiversité 2016 a permis d'innover dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la biodiversité avec le déploiement d'Agences régionales de la biodiversité.

L'État, la Région Centre-Val de Loire et l'Agence française pour la biodiversité (AFB) ont initié la création de l'ARB Centre-Val de Loire. Les départements du Cher et de l'Eure-et-Loir en sont également membres constitutifs. Quatrième agence créée en France, l'ARB Centre-Val de Loire renforce le maillage territorial. Co-financée par le Conseil régional et l'AFB, l'Agence fédère 23 membres au sein de son conseil d'administration et un large réseau d'acteurs impliqués dans l'ensemble des travaux (opérateurs de l'État, collectivités, organismes de recherche, monde agricole, monde socio-économique, associations naturalistes). Cette communauté est un atout pour impulser des collaborations cohérentes et durables dans les territoires. L'Agence s'appuie également sur 10 années de dynamique partenariale au sein de l'ancien établissement public régional ÉcoPôle, dissout au profit de l'ARB, qu'elle tend à renforcer et développer.



[Voir la liste des membres du conseil d'administration](#)

4 grandes missions

La préfiguration de l'Agence a été conduite dans une volonté de co-construction avec les parties prenantes afin de définir des axes de travail prioritaires répondant aux attentes des acteurs et aux enjeux de notre région.

- **Améliorer la connaissance pour favoriser la prise de décisions**
Mieux connaître la biodiversité de nos territoires, en comprendre les enjeux, définir les solutions pour la restaurer, sont essentiels pour préserver ce capital inestimable. Par l'enrichissement et la valorisation des connaissances, l'Agence capitalise et partage des informations scientifiques et techniques utiles pour orienter les décisions des acteurs publics et privés et porter une action collective efficace et cohérente.
- **Accompagner les territoires pour faire émerger des projets locaux**
L'ARB accompagne les territoires dans l'émergence de projets en faveur de la biodiversité et de l'environnement. Elle oriente les maîtres d'ouvrage vers les interlocuteurs compétents et les dispositifs de financement adaptés, elle mutualise les moyens et partage les expériences de terrain afin d'apporter un appui technique répondant aux besoins d'ingénierie.
- **Animer des réseaux d'acteurs**
En tant que centre de ressources, l'Agence capitalise et partage les informations scientifiques et techniques, les outils, les pratiques et les savoir-faire. Elle met en réseau tous les acteurs (collectivités, élus, chercheurs, enseignants, monde agricole, entreprises, associations, citoyens...) pour développer des actions et des outils adaptés aux spécificités des territoires
- **Mettre la biodiversité au cœur de la société**
Nous avons tous un rôle à jouer pour agir en faveur de la biodiversité. Pour en donner les moyens à tous les publics, l'Agence et son réseau d'acteurs développent des programmes de mobilisation citoyenne, d'éducation à l'environnement et de sensibilisation. L'ARB mutualise et conçoit des actions et des supports adaptés. L'ARB élabore également des programmes de formations voués à développer la professionnalisation des acteurs et la qualité des actions régionales en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

Un centre de ressources pour tous

Le site internet de l'ARB, www.biodiversite-centrevalde Loire.fr, mis en ligne le 31 janvier 2019, est voué à devenir une véritable plateforme collaborative.

En capitalisant sur les ressources pédagogiques environnementales déjà accessibles, le site sera enrichi de nouvelles fonctionnalités, d'une diversité de contenus et d'outils pratiques utiles aux professionnels de l'environnement, aux élus, aux enseignants, aux agriculteurs, aux entreprises, aux citoyens...

Pour en faire un outil à la hauteur des attentes et besoins de tous, une consultation est en ligne sur le nouveau site internet de l'Agence. Chacun est invité à y participer.

[Consulter le questionnaire sur le futur centre de ressources](#)

[Découvrir la biodiversité régionale et ses enjeux](#)

[Télécharger l'état des lieux régional de la biodiversité](#)

Contact presse :

Pauline d'Armancourt

Communication et Mobilisation citoyenne

3 rue de la Lionne – 45000 Orléans

Ligne directe : 02 38 53 53 60

Pauline.darmancourt@biodiversite-centrevalde Loire.fr